

Marie A. BEAU

French speaking counselling psychologist

Psychologue clinicienne et psychothérapeute

Membre BPS et ADELI



INFORMATION pour LES PRE-ADOLESCENTS et LES ADOLESCENTS EN CONSULTATION ainsi que LEURS PARENTS

Voici quelques recommandations pour commencer un suivi, soutien ou conseil psychologique avec un cadre professionnel clair.

Les séances auront lieu à l'heure et au lieu convenu et dureront 50 minutes (+ 10 min. maximum pour clore).

Le contenu des séances est entièrement confidentiel. Cependant si je suis concernée par un danger pour mon client ou l'un de ses proches, une question éthique ou une aggravation des symptômes, je pourrais juger utile d'en parler avec les parents. Je ne le ferai qu'après en avoir discuté clairement avec l'adolescent et dans toute la mesure du possible en sa présence. De même si les parents sont concernés par l'évolution des consultations, je suggère qu'ils en parlent avec leur enfant. S'ils souhaitent m'en parler directement, j'en informerai l'adolescent et discuterai avec lui du contenu de nos échanges. Nous pourrions éventuellement décider d'inviter l'un ou l'autre, ou les deux parents à participer à certaines séances. Il peut être également utile pour l'adolescent que je sois mise en contact avec le médecin traitant et/ou l'équipe pédagogique. Ceci sera également discuté et fait en accord avec l'adolescent et ses parents.

En tant que professionnelle membre de la BPS (British Psychological Society), je reçois une supervision régulière avec un superviseur professionnel britannique. Je consulte également mes collègues francophones en France et en Grande Bretagne. Toute information partagée avec mon superviseur ou mes confrères est anonyme et confidentielle.

Toute séance est payable le jour même. Toute séance oubliée ou annulée moins de 48 heures à l'avance est due si elle n'est pas reportée immédiatement. Si un changement d'horaire est nécessaire, il est donc recommandé de le faire le plus tôt possible. Dans le cas d'une annulation indépendante du contrôle de l'enfant (maladie, problème de transport important), nous ferons en sorte de remplacer la séance le plus vite possible. Nous nous préviendrons mutuellement de nos congés respectifs au moins un mois à l'avance.

Enfin, cela peut être déstabilisant pour un enfant ou un adolescent d'exprimer ses angoisses et frustrations, et de rouvrir des blessures psychiques. Quelques symptômes peuvent alors se renforcer avant que ça n'aille mieux. Cela peut aussi parfois déstabiliser la famille ou un membre de la famille. Dans ce cas je peux recommander des collègues thérapeutes pour apporter du soutien aux membres de la famille concernés.

Voici les codes de déontologie auxquels je me réfère:

. Charte européenne des psychologues: www.codededeontologiedespsychologues.fr/Charte-europeenne-des-psychologues.html

. Code de déontologie de la fédération française de psychothérapie
www.cap77.com/Files/code_de_deontologie_de_la_federation_francaise_de Psychotherapie.pdf

. code of ethics de la BPS (British Psychological Society)
www.bps.org.uk/system/files/Public%20files/bps_code_of_ethics_2009.pdf

D'autres informations sur ma pratique et mes références sont disponibles sur le site www.mariescounselling.com.

7 Hermes House - 59A Josephine Avenue - Brixton - London SW2 2JG
mab@clmail.co.uk info@mariescounselling.com www.mariescounselling.com
tel: 44 (0) 203 719 25 96 - mob: 44 (0) 79 19 05 14 61